



Dans ce numéro

- ✓ La cérémonie des vœux P2-3
- ✓ Hommage à Clément Marot 3
- ✓ Collecte de sang P4
- ✓ Offres de diagnostic P5
- ✓ Education routière P5
- ✓ Bilan des Briardises P6
- ✓ Rentrée scolaire 2011 P6
- ✓ Parole aux associations P6
- ✓ Intoxication par le CO P6
- ✓ Agenda 21 p7
- ✓ Paroles aux associations p8

Suite de nos journées du Patrimoine

Une conférence avait retracé la vie du ténor Georges Thill, une plaque témoigne désormais qu'il fut habitant de Bois le Roi, avenue de la Forêt.



ART 2011
60^{ème} Salon
d'arts plastiques

Invité d'honneur : Gérard Bost

Du 28 mai au 5 juin
Espace Marcel Rozier



8 mars 2011 :
passage à la télé-
vision numérique pour
la région
Ile de France

Information sur
www.tousaunumérique.fr
ou 0 970 818 818 (du
lundi au samedi de 8h à
21h, prix d'un appel lo-
cal).

L'EDITORIAL DU MAIRE



Assainissement collectif. L'avenue Leclerc, l'allée de Barbeau et l'allée de la Source vont bénéficier de la mise en place du tout à l'égout.

Les travaux débuteront avenue Leclerc, fin février si les conditions météorologiques le permettent.

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement assure la maîtrise d'ouvrage de ces importants travaux. Rappelons que ce syndicat regroupe les communes de Bois le Roi, Chartrettes et Fontaine le Port et que son dernier grand chantier était la construction de la nouvelle station d'épuration en service à Chartrettes depuis moins de deux ans.

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors du Conseil municipal du 12 janvier dernier. Il préfigure les grands axes du budget de la commune qui sera soumis aux

votes des conseillers en mars prochain.

Il a été souligné la nécessité de poursuivre les investissements de création ou de rénovation et entretien des bâtiments et infrastructures de la commune. Le projet de Contrat régional qui a été déposé va bien dans ce sens avec, en particulier, l'Espace culturel, l'adjonction d'un module et d'une salle d'activité à l'Accueil de loisirs, la rénovation et l'extension de l'école maternelle.

Il s'agit également de maintenir et améliorer les services aux habitants.

Nous avons enfin réaffirmé notre volonté de ne pas augmenter le taux communal des impôts locaux et de maintenir la hausse des tarifications au niveau des hausses des prestataires et du coût de la vie.

Bonne Lecture

Nicole DELPORTE

LA CEREMONIE DES VŒUX

lire page 2



1

FEVRIER 2011

LA CEREMONIE DES VŒUX



La cérémonie des vœux, premier rendez vous communal de l'année se tenait le 8 janvier dernier. Sur la photo, Nicole Delporte présente ses vœux entourée, au premier plan de gauche à droite, de Raymond Prunet, Maire de Fontaine le Port, Michèle Delattre Lafin, représentant Marie-Claude Gagliardi, Maire de Chartrettes et Jean-François Robinet, Maire de Samoie sur Seine et Conseiller général ; les quatre communes de Pays de Seine réunies ! Au second plan, à gauche, Liliane Pays, Conseillère régionale et les membres du Conseil municipal.

Nicole Delporte a remercié les nombreuses personnes présentes ainsi que l'association Bois le Roi Audiovisuel, présidé par Marc Girault, qui a réalisé le clip reprenant des événements marquants de l'année autour du développement durable.

Remerciements également pour l'orchestre du Trait d'Union qui fit l'ouverture de la cérémonie ; l'occasion de remettre la médaille de la ville à Marie-Christine Maubert qui a quitté la présidence de l'association après de longues années au service du Trait d'Union, de ses adhérents et de ses salariés et de la culture à Bois le Roi.

Nicole Delporte a souligné l'engagement de Bois le Roi aux côtés des autres communes de Pays de Seine, Chartrettes, Fontaine le Port et Samoie sur Seine qui travaillent ensemble pour trouver les meilleures solutions pour notre environnement, pour la solidarité, pour notre qualité de vie dans le cadre de l'Agenda 21.

Vivre ensemble, en harmonie, attentifs aux autres et aux ressources de la planète ! C'est cette qualité de vie qui est cultivée avec les conseillers municipaux comme avec les conseillers communautaires.

«En 2011, nous poursuivrons les investissements et les services, indispensables qui répondent aux besoins des habitants, à leur qualité de vie et offrent des emplois aux entreprises. Nous respectons l'équilibre de nos finances et mercredi 12 janvier lors du débat d'orientation budgétaire, en Conseil municipal, je proposerai de conserver les taux communaux des impôts locaux, inchangés depuis 2003» poursuivait Mme le Maire.

S'agissant de la voirie, Nicole Delporte a rappelé la candidature de la commune pour un nouveau contrat triennal auprès au Conseil général. Par ailleurs le Plan de Déplacement vers les Etablissements Scolaires (PDES) avance au rythme du 1000 Pattes avec actuellement les travaux d'élargissement d'un

trottoir rue des Petits Prés et bientôt rue de la Chapelle. Il n'est pas oublié les campagnes de rebouchage des «nids de poules» et prochainement le raccordement au réseau d'assainissement pour l'avenue Leclerc, les allées de la Source et de Barbeau.

Pour le sport, l'extension et la rénovation du gymnase sont en cours. La remise à niveau des équipements sportifs sera donc chose faite en 2011 et le préfabriqué du stade Langenargen sera démolé !

Mme le Maire précisait ensuite que notre candidature pour un nouveau Contrat régional a été déposée en 2010 afin de retrouver les subventions indispensables à la réalisation de l'Espace culturel. Elle a déploré la requête de l'association Bois le Roi environnement contre le modificatif au permis de construire il faudra encore attendre ! Les enseignements artistiques - concernant environ 500 personnes - pourront-ils se poursuivre dans les préfabriqués vétustes ? Les 1000 lecteurs de la bibliothèque pourront-ils rester confinés dans le premier étage de 90m² ?

Un petit détour par la Base Régionale de Loisirs permettait d'annoncer que la salle d'accueil, en cours de construction, complèterait les 15 roulettes en place depuis plusieurs mois. Le programme de modernisation des hébergements commence en 2011 et tout est mis en œuvre pour ouvrir l'espace de glisse pour l'été 2011.

Et Nicole Delporte de conclure : «Nos associations, leurs dirigeants, les bénévoles, les agents et les élus municipaux, intercommunaux, départementaux et régionaux, les services de l'Etat se dévouent sans compter au service des habitants, au service des autres. Merci à chacun ! Que 2011 apporte à chacun ce qu'il en attend : santé, travail, joies familiales et à Bois le Roi, un Espace culturel accessible à tous. C'est cette qualité de vie que nous voulons et pour laquelle nous travaillons !»

COLLECTE DE SANG

Mercredi 9 Mars de 16h à 20h au Château de Tournezy. (Base de loisirs – UCPA)



D'après l'étude menée par le Cerphi en 2007 pour l'Etablissement Français du Sang, 4% des français donnent leur sang tous les ans alors

que 88% considèrent que le don de sang est un acte «normal et utile». Pour satisfaire les besoins des malades, 10 000 dons de sang par jour sont nécessaires en France et 1 700 dans notre région. La région Ile-de-France collecte environ 1 000 dons par jour, le manque est donc comblé par les autres EFS régionaux.

Afin d'augmenter le nombre de dons dans notre région, vous pouvez participer à l'action de solidarité par un don de sang anonyme et sécurisé. Tout le monde ou presque peut aider à sauver des vies, la vôtre ou celle de vos enfants.

La commune et la communauté de communes Pays de Seine vous incitent donc à participer généreusement à la journée qu'elle organise en partenariat avec la Base de Loisirs et l'Etablissement Français du Sang.

Cette action est mise en place, afin d'engager une action commune solidaire. Nous vous attendons nombreux et nous comptons sur vous pour faire mieux qu'en 2002 avec 38 donateurs et mieux qu'en 2005 avec 26 donateurs. Afin de pouvoir pérenniser cette action, il est nécessaire qu'un minimum de 70 donateurs viennent donner leur sang. Nous avons besoin de tous les groupes sanguins.

Cet acte est banal et sans danger. Il est effectué par du personnel qualifié. Un entretien confidentiel avec un médecin permettra de vérifier que vous êtes susceptible de pouvoir donner votre sang. Vous trouverez ci-dessous les conditions nécessaires à la sécurité des donateurs et des malades.

Cet acte de solidarité, ne vous prendra qu'une heure de votre temps.

Pour vous remercier, une collation vous sera offerte à l'issue de votre don.



Donnez votre sang et sauvez des vies : Toute personne peut donner son sang sous certaines conditions liées à la sécurité des donateurs et des malades. C'est pourquoi avant chaque don, un entretien confidentiel est assuré par un médecin.

Vous pouvez donner votre sang si :

- Vous avez entre 18 et 70 ans.
- Vous pesez au minimum 50 kg.

Dans certaines situations, vous devrez attendre pour donner votre sang :

- 1 semaine après des soins dentaires (détartrage, extraction) et 1 jour après le soin d'une carie.
- 1 semaine après la fin d'un traitement antibiotique.
- 2 semaines minimum après une infection et/ou fièvre > 38°.
- 4 mois après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria).
- 4 mois après une intervention chirurgicale.
- 4 mois après un piercing ou tatouage.
- 4 mois après un rapport sexuel avec un nouveau partenaire sans usage de préservatif.
- 6 mois après un accouchement.

Par précaution, vous ne pouvez pas donner votre sang si :

- Vous avez été transfusé(e).
- Vous avez séjourné entre 1980 et 1996, plus d'un an cumulé, dans les Îles Britanniques.
- Vous utilisez ou avez utilisé de la drogue par voie intraveineuse.

Il n'y a aucun risque à donner son sang. Le matériel est stérile et à usage unique.

Combien de fois par an, pouvez-vous donner votre sang ?

- 4 fois par an pour les femmes.
- 6 fois par an pour les hommes.

Avec un intervalle minimum de 8 semaines entre chaque don de sang.

9 500 dons de sang sont nécessaires, chaque jour, en France.

Sans les donateurs de sang, de nombreux malades seraient en danger. La transfusion sanguine est indispensable à la survie et au rétablissement des victimes d'hémorragies importantes, des personnes atteintes de certaines maladies cancéreuses et héréditaires, des grands brûlés.

4

Informations pratiques

Pour un 1^{er} don, vous munir d'une pièce d'identité. Nous vous recommandons de ne pas être à jeun avant un don.

Retrouvez tous les lieux de prélèvements (sites fixes, collectes mobiles) sur www.dondusang.net ou 0810 150 150 (prix d'un appel local)

**Donnez votre sang,
c'est important.**

ATTENTION ! OFFRES DE DIAGNOSTIC : PRUDENCE

Jean-Pierre Nivert, Maire-Adjoint, délégué à l'urbanisme



Sous des motifs de prétendues obligations de mise aux normes, vous pouvez être l'objet de propositions «gratuites» de **diagnostic de performance énergétique** de votre logement.

Rappelez-vous que rien n'est gratuit, au moins sur ce sujet et que l'apparente gratuité de l'annonce peut vite se transformer en un devis beaucoup moins indolore que l'on vous pressera de signer au plus vite sous toutes sortes de prétextes.

Ces visites peuvent même déboucher sur des tentatives de ventes des produits les plus divers tels que isolation, réfection de charpente ou de toitures, démoussages et peinture de toit, pompes à chaleur, radiateurs électriques etc., la liste est longue.

Petit rappel des lois et règlements

Depuis 2006, un **diagnostic de performance énergétique** doit être établi à l'occasion de la mise en location d'un logement ou d'un bâtiment à usage principal d'habitation.

Depuis 2008, le **diagnostic de performance énergétique** doit être établi à l'occasion de la vente ou de la construction de tout bâtiment ou partie de bâtiment clos et couvert, quel que soit son usage sauf exceptions répertoriées pour toute construction dont le permis de construire a été délivré depuis le 1^{er} juillet 2007.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le diagnostic doit être affiché lors de la vente ou de la location

d'un bien immobilier par le professionnel chargé de la commercialisation.

Par conséquent, si vous n'êtes pas dans l'un de ces cas, il n'existe aucune obligation qui vous soit opposable.

Quelques règles à suivre sous peine de désagréments

Évitez d'accepter des rendez vous si vous n'avez pas vous mêmes ressenti le besoin et sollicité les services proposés !

Si, vous devez faire effectuer ces travaux, **choisissez une entreprise proche de votre domicile** et de préférence connue de vous !

Ne payez rien d'avance, ne confiez aucun document personnel !

Si vous avez signé un contrat à la suite d'un démarchage, **vous avez 7 jours pour vous dédire sans aucun motif !**

Si vous ne savez pas quelle attitude prendre, ou si vous avez des doutes sur l'entreprise, renseignez vous en mairie ou auprès de professionnels que vous connaissez !

Enfin beaucoup de démarcheurs se présentent comme membre d'EDF ou partenaires Bleu ciel EDF. Sachez qu'EDF ne propose pas de services de ce type et que le partenariat BLEU CIEL n'est pas une charte de déontologie. EDF n'est en rien responsable des indélicatesses qui seraient commises sous son enseigne.

Prudence donc...

FORMATION D'INTERVENANTS EN EDUCATION ROUTIERE



Le Comité de l'Association Prévention Routière de Seine et Marne, organise un stage de formation d'intervenants en éducation routière du 8 au 10 mars 2011 à Melun, Espace Saint-Jean (Prix : 300 € H.T par stagiaire hormis bénévoles et institutionnels). Inscription avant le 8 février 2011.

A l'issue du stage, les intervenants recevront un diplôme, ainsi que les supports pédagogiques nécessaires aux interventions de sensibilisation qu'ils seront amenés à faire dans les établissements scolaires (privés et publics). Les intervenants ainsi formés et les supports pédagogiques ont l'agrément de l'Education Nationale.

Autres stages organisés en 2011 : du 24 au 26 mai et du 11 au 13 octobre.

Pour toute information : Association Prévention Routière, Comité de Seine-et-Marne 1, place Saint Michel - 77 000 MELUN- tel : 01 64 37 39 51, fax : 01 64 37 36 66mail : preventionroutiere77@wanadoo.fr

En 2010, toujours plus de spectateurs pour les Briardises.

2223 spectateurs payants ont assisté en octobre dernier au Festival de théâtre soit un progression de 11% par rapport à 2009.

Vive la 9^{ème} édition du 1^{er} au 8 octobre 2011, organisée par Génération Artistique Héricy avec le soutien des communes de Bois le Roi, Chartrettes, Champagne sur Seine, Fontaine le Port, Héricy, Samoreau, Samoie sur Seine et Vulaines.



RENTREE SCOLAIRE de septembre 2011

Inscription des enfants nés en 2008 et des nouveaux habitants



- L'inscription** s'effectue auprès du service enfance de la Mairie
- les lundi 7 et mardi 8 février de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30
 - le mercredi 9 février de 14h à 16h

Il convient de vous munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille, le cas échéant d'un certificat de radiation, de vos numéros CAF et Sécurité sociale et en cas d'inscription à un service périscolaire (cantine...), l'avis d'imposition 2010 sur les revenus 2009 du foyer dans lequel vit l'enfant pour application d'un tarif dégressif suivant le barème.

La seconde étape s'effectue auprès de Mme Berthet, directrice de l'école maternelle **pour les enfants nés en 2008 et les nouveaux arrivants nés en 2007 et 2006** sur rendez-vous fixé lors de votre inscription en Mairie.

Pour les nouveaux arrivants CP et CE1, il convient de prendre rendez vous courant mai avec Mme Pivert, directrice de l'école des Viarons au 01 60 69 17 54.

Pour les nouveaux arrivants CE2, CM1 et CM2, il convient de prendre rendez vous courant mai avec Mme Verdureau, directrice de l'école Olivier Métra au 01 60 69 50 53.

Parole aux Associations Bois le Roi Audiovisuel et Animation

Bois le Roi Audiovisuel et Animation a fêté la galette des rois !



Le Vendredi 14 janvier, Marc Girault, Président de l'Association Bois le Roi Audiovisuel et Animation a convié ses adhérents à partager la galette des rois 2011. Plus de

soixante dix personnes étaient présentes. Après le grand succès des derniers films DVD «La crue de 1910 à Paris, en Seine et Marne... et Maintenant ?» réalisé avec Yvon Dupart et «Maincy, un village au cœur de la Brie française», Marc Girault a présenté à ses fidèles adhérents et aux

nouveaux venus, le projet de film/spectacle prévu pour novembre 2012. Cette future réalisation au titre provisoire «Les Beaux Jours de Bois le Roi» couvre sur la période 1848-1938, l'évolution sociale, économique et technique du village et fait revivre les personnages célèbres qui l'ont traversé. Musique, chansons, danses, costumes, décors...pour scènes vivantes ou filmées, autant d'éléments qui font appel aux talents de bénévoles pour animer ce projet. De nombreux adhérents se sont portés candidats pour être acteurs, figurants ou pour rejoindre les scénaristes et l'équipe technique. *Pour toute information sur le projet ou pour y participer*

contactez-nous : blradiovisuel@orange.fr

Dîner annuel Bois le Roi Audiovisuel et Animation

Vendredi 4 mars—Chartrettes centre multiculturel 19h

Suivi de la projection d'une rétrospective de 2010 et de réalisations vidéo de ses adhérents. Ouvert à tous : 25 € pour les adhérents, 27€ pour les non adhérents, 12€ pour enfants jusqu'à 10 ans.

L'Association tiendra son **Assemblée générale sur place à 17h.**

Pour s'inscrire au dîner ou pour toute information : Jean-Pierre Coulon au 01 60 69 68 90.

6

ATTENTION À L'INTOXICATION PAR LE MONOXYDE DE CARBONE (CO)

Deux cas d'intoxication par le monoxyde de carbone en début d'année à Bois le Roi, heureusement sans gravité. Chaque année en France, 5000 personnes en sont victimes, 90 décèdent. Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées et vertiges, et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves.

Soyez vigilants :



- faites vérifier et entretenir avant chaque hiver vos installations de chauffage, eau chaude, ventilation...
- respectez le mode d'emploi des appareils à combustion (chauffages d'appoint, groupes électrogènes, appareils à gaz...)
- aérez au moins 10minutes par jour


Plus d'information sur www.prevention-maison.fr

Allo Déchets (service d'enlèvement d'encombrants à domicile sur rendez-vous)
01 64 23 35 54 10€ pour 1m³
Déchetterie du Châtelet-en-Brie:
service gratuit,
Lundi au vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 18h
Dimanche de 10h à 13h
01 64 13 32 09
Le tri sélectif: Un doute, un problème ? 0800 133 895
Problèmes eau ou égouts
VEOLIA : 0 811 900 400
Les piles et cartouches usagées
Containers en Mairie (hall d'entrée)

Des disques de stationnement zone bleue, sont disponibles gratuitement en Mairie

STRUCTURE ACCUEIL EMPLOI

Chaque mardi de 14h à 17h en Mairie
Ouvert à toutes les personnes en recherche d'emploi
Nathalie Buisson
01 60 59 18 26.
Un ordinateur avec connexion Internet est à votre disposition

Vous rencontrez un problème, une difficulté, handicap, maladie, isolement... 

Le CCAS AIDE A VOUS RENDRE LA VIE PLUS DOUCE

et trouve avec vous des solutions.
Venez en parler avec nous à la permanence en mairie,
tous les lundis de 14h à 16h, et sur rendez vous au 01 60 59 18 26.



Bourse au permis de conduire

Pour les jeunes de 18 à 25 ans qui ont un projet professionnel et qui ont des difficultés à financer le permis de conduire. En contrepartie de l'aide financière apportée, le jeune candidat participera à une activité bénévole d'intérêt collectif à but humanitaire, social ou environnemental. Dossier à retirer auprès du CCAS, en mairie. Nathalie Buisson, 01 60 59 18 26.

Allo enfance maltraitée :
0800 05 41 41 ou 119
Violence conjugale : 3919
Maltraitance personnes âgées et personnes handicapées : 3977

Conciliateur de justice

Accueil et permanence les mardis après-midi
Maison de la médiation
240 bis rue Grande
Fontainebleau
01 60 74 64 84

Atelier Brin de caquette

Tous les premiers jeudis du mois en Mairie à 14h 30
Atelier lecture, culture pour les seniors

Mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), avec l'appui de la bibliothèque municipale et de l'Adellec (Association pour le développement de l'écriture, de la lecture, des loisirs et de la culture) il est destiné aux seniors.
Les personnes ne pouvant se déplacer doivent s'inscrire auprès de Nathalie Buisson au 01 60 59 18 26.

Agenda 21

2011 est l'année européenne du «bénévolat et du volontariat». La première réunion de notre Agenda 21 a débuté sur le thème de la **solidarité**. Après un court exposé des projets déjà mis en place sur la commune de Bois le Roi, des tables rondes ont réuni les habitants des quatre communes de Pays de Seine. De nombreux sujets ont été abordés :

- Les nouveaux équipements nécessaires aux handicapés et plus généralement aux personnes à mobilité réduite (accessibilité aux bâtiments, déplacements)
- Comment renforcer les liens sociaux et notamment les liens intergénérationnels (journées bleues, Pédibus, «Brin de caquette», concerts, ...)
- Comment aider les personnes en recherche d'emploi sur nos communes ?
- Comment aider les jeunes à se loger et quels sont les services aux personnes âgées à favoriser pour qu'elles puissent rester à leur domicile quand elles le désirent ?

Un groupe de travail s'est constitué pour établir le diagnostic des projets déjà actuellement en place au sein des communes, mais surtout pour élaborer les actions que nous désirons mettre en place et inscrire dans notre Agenda 21.

Vous pouvez nous faire part de vos suggestions, en intégrant le groupe de travail, à l'adresse suivante : agenda21ccps@free.fr, ou par courrier déposé en mairie et adressé à «Agenda 21 – Communauté de communes Pays de Seine».

Corinne Le Quellenec—Maire Adjointe, déléguée au Développement Durable

LE CARNET

(Transcription des actes d'état civil de Bois le Roi)

NAISSANCES NOS SOUHAITS DE BIENVENUE

Arthur DEGÄTS né le 19/12/2010
Alyne PELAGE née le 20/12/2010
Juliette SEE née le 21/12/2010
Nathel DE OLIVEIRA né le 30/12/2010
Mattéo MATOS né le 30/12/2010
Liam LEFAVRAIS né le 08/01/2011
Pierre MASSÉ né le 13/01/2011

DÉCÈS NOUS ADRESSONS UN MESSAGE DE SYMPATHIE AUX FAMILLES

Louise VIDEMENT le 21/12/2010 à l'âge de 94 ans
Daniel DOUCENET le 2/12/2010 à l'âge de 70 ans
Yvette AUJAY le 25/12/2010 à l'âge de 84 ans
Adrienne LEMAIRE le 30/12/2010 à l'âge de 95 ans
Didier LECOINTE le 31/12/2010 à l'âge de 57 ans
André LE MAGUER le 21/01/2011 à l'âge de 82 ans

CALENDRIER

Ce Tambour est distribué du jeudi 3 au dimanche 6 Février

Premier Pas Pongiste

USB Tennis de table
Dimanche 6 février
13h30 gymnase Langenargen
(Voir Tambour de janvier)

Inscriptions scolaires

à l'école maternelle
pour les enfants nés en 2008
et pour les nouveaux habitants
lundi 7 et mardi 8 février
de 9h30 à 12h et 14h à 16h30
mercredi 9 février de 14h à 16h
Mairie

Lire page 6

Conseil municipal

Mercredi 9 février
Mairie 20h30

Assemblée générale

Club de l'Age d'Or
Mercredi 23 février
Préau de l'école Olivier Métra 15h

Atelier «Brin de causette»

Judi 3 mars
Mairie 14h 30

Dîner annuel

Bois le Roi Audiovisuel et Animation
Vendredi 4 mars
Lire page 6

Réunion Agenda 21 Pays de Seine Eau

Samedi 5 mars
Chartrettes
Centre multiculturel 10h à 12 h

Collecte de sang

Mercredi 9 mars
16h à 20h
Château de Tournezy
(Base de Loisirs- UCPA)
Lire page 4

Salon des entreprises

Association des commerçants, artisans
et professions libérales
Dimanche 13 mars
14h à 18h
Salle Marcel Paul, rue Demeufve

LE TAMBOUR DE VILLE

Mairie de Bois le Roi

4 Avenue Paul Doumer—77590 Bois le Roi
Tél: 01 60 59 18 00—Fax : 01 60 59 18 25
Messagerie : affaires-generales@ville-boisleroi.fr
www.ville-boisleroi.fr

Responsable de la publication:

Nicole Delporte

Rédacteur en chef:

Jean-Paul Maubert

Impression:

Espace Graphic—01 64 23 14 14

Ce Tambour est imprimé sur papier recyclé et éco-labellisé

Stage d'initiation et de perfectionnement au tennis de table pendant les vacances de février

La section Tennis de Table de l'US Bois le Roi propose un stage d'initiation et de perfectionnement du lundi 21 au vendredi 25 février 2011, ouvert à tous, non-licenciés et licenciés de 7 à 16 ans au gymnase du complexe sportif Langenargen. Un tournoi clôturera ce stage le vendredi après-midi. L'animation du stage sera assurée par Tatiana Collard, entraîneur du club TT de l'USB et joueuse classée N°263 française, **de 14h à 17h (prévoir d'arriver à l'heure). Le goûter est compris. Tarif : 60 € par enfant.** Les inscriptions seront limitées à 16 stagiaires et doivent nous parvenir avant le 19 février.

Renseignements et inscriptions

auprès de Jean-Paul Christophe au 06 79 34 25 16

ou à : usb.tt@free.fr

Stages de contes et Histoires improvisées

Du 21 au 25 février

Inscriptions au 06 21 12 66 99

ou : lesfontainesahistoires@orange.fr

**Stage patine**

Rénovez et relookez vos meubles et objets avec des techniques accessibles à tous : patines, satinelles, pochoirs à l'huile et en relief.

4 cours les jeudi 3, 17 et 31 mars et le jeudi 7 avril

75€ les quatre cours (avec inscription pour les non adhérents).

Inscription au 01 64 87 11 90

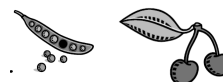
Histoires sucrées salées

mardi 15 février à 14h pour les 6 à 8 ans

et à 15h30 pour les 3 à 5 ans

Renseignements : 01 60 69 54 06

Inscription préalable obligatoire



Comme vous avez pu le constater sur notre site internet, nous avons donné un concert en plein air à Langenargen, l'été dernier. Nos amis allemands nous demandent de redonner ce concert à l'occasion du 20^{ème} anniversaire du jumelage à Langenargen, en novembre 2011. Nous recrutons !

Il n'est pas obligatoire de savoir lire les notes !

Pour toute information, contactez-nous :

Sur notre site : boisleroijumelage.fr ou

jumelage.blr.lggn@gmail.fr Par téléphone : 01 64 81 18 24

M. et Mme Hermant, imprimeurs à Thomery ont cessé leur activité. Ils imprimaient le Tambour de Ville et le Kiosque jeunesse. Nous les remercions de la qualité de leur travail, de leur gentillesse et disponibilité et leur souhaitons une excellente retraite.

